

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 26 juin 2001 de M. Roberto Broggini, intitulée: «La Ville envisage-t-elle d'acheter le 5, rue Jean-Jacques-Rousseau?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Etant entendu:

- que cet immeuble, situé sur la parcelle 5552, feuille 47, se trouve entre les immeubles 21, rue des Etuves, et 7, rue Jean-Jacques-Rousseau, propriété de la Ville de Genève;
- que le site Internet de la Gérance immobilière municipale affirme que l'un des objectifs de celle-ci est l'acquisition d'immeubles historiques;
- que le 5, rue Jean-Jacques-Rousseau, se trouve dans le plan de site de Grenus, adopté en 1985 par le Conseil d'Etat;
- que cela résoudra les problèmes éventuels de copropriété de la parcelle 5552,

nous posons donc la question figurant en titre.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

L'immeuble ayant été racheté par un tiers, la question est devenue sans objet.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Christian Ferrazino*

Le 25 avril 2007.